

A woman with short grey hair, wearing a light purple shirt and a denim apron, is smiling and looking at a tablet computer on a counter. A man with dark curly hair is standing at the counter, using a Visa payment terminal. The background is a blurred interior of a shop or cafe with shelves of products.

**VISA**

Code d'éthique et de  
conduite des affaires

Intégrité.  
Tous les  
jours.  
Partout.

Chez Visa, nous comprenons l'importance de faire des affaires de la bonne manière. Cela constitue un élément clé de la manière dont nous rendons le monde meilleur, ensemble. Notre code de conduite et d'éthique des affaires s'applique à toute personne travaillant avec ou au nom de Visa, y compris les employés, le personnel auxiliaire et le conseil d'administration. Notre code décrit notre engagement à respecter les plus hauts niveaux d'éthique et d'intégrité dans les affaires. Nous sommes tous responsables de l'éthique et de la conformité. C'est notre identité. C'est notre valeur. C'est notre méthode de travail.

Lisez le code. Appliquez-le.  
Revenez-y chaque fois que vous avez une question ou une préoccupation.





# Lettre de notre Chef de la direction

Collègues :

Notre engagement inébranlable envers l'intégrité est essentiel pour que Visa demeure une entreprise respectée avec laquelle les gens veulent faire affaire et un lieu de travail qui inspire nos employés à donner le meilleur d'eux-mêmes.

En tant que chef de file mondial des paiements numériques, Visa facilite les transactions entre consommateurs, commerçants, institutions financières et gouvernements dans plus de 200 pays et territoires. La marque Visa est fondée sur la confiance. Notre Code d'éthique et de conduite des affaires, ainsi que nos Principes de direction, reflètent les engagements et les attentes que nous avons quant à notre façon d'agir et de prendre des décisions.

Nous valorisons et encourageons un environnement transparent où les gens se sentent à l'aise pour poser des questions, exprimer respectueusement leur désaccord et faire part de leurs préoccupations. Nous nous tenons mutuellement responsables de faire ce qui est bien et nous nous mettons au défi de faire mieux, chaque jour. Il s'agit de la responsabilité collective que nous partageons tous et qui garantit que nous faisons tous notre part pour protéger l'excellente réputation de Visa.

En respectant toujours notre Code, nous montrons clairement que l'honnêteté, l'équité et le respect des principes constituent notre mode de fonctionnement universel. Merci de maintenir et de soutenir la forte culture éthique qui fait de Visa une marque de confiance et un endroit où il fait bon travailler.

**Ryan McInerney**

*Chef de la direction*

*Visa*



# Nos principes de leadership

## Nous prêchons par l'exemple

Nous faisons preuve de responsabilité

Nous traitons les autres avec respect

Nous faisons preuve de passion pour notre activité

## Nous communiquons ouvertement

Nous favorisons une vision commune

Nous communiquons de manière efficace

Nous apprécions le point de vue des autres

## Nous soutenons et motivons les autres

Nous inspirons le succès

Nous éliminons les obstacles

Nous valorisons l'inclusivité et la diversité

## Nous excellons avec nos partenaires

Nous établissons des relations solides à l'intérieur et à l'extérieur de Visa

Nous fournissons un excellent service à la clientèle

Nous adoptons une approche axée sur les solutions

## Nous agissons avec détermination

Nous remettons en question tout statu quo

Nous prenons des décisions dans les plus brefs délais

Nous tirons les leçons de nos erreurs

## Nous collaborons

Nous brisons les silos

Nous nous engageons auprès de nos collègues

Nous sommes une équipe unie chez Visa



# Notre but et notre mission

Notre objectif est d'élever tout le monde, partout, en étant le meilleur moyen de payer et d'être payé.

Notre mission est de connecter le monde grâce au réseau de paiements le plus innovant, pratique, fiable et sécurisé. Nous permettons aux individus, aux entreprises et aux économies de prospérer. Nous croyons en des économies qui incluent et élèvent tout le monde en tout lieu et nous considérons l'accès comme un élément fondamental de l'avenir du mouvement monétaire.



# Code d'éthique et de conduite des affaires : Résumé

Vous trouverez ci-dessous les principales sections de notre code, accompagnées d'une brève description de chacune. Servez-vous-en pour vous préparer et vous rafraîchir en ce qui concerne les sujets clés de notre Code.

## 1. Nous respectons le code

- La façon de traiter les questions éthiques conformément à notre Code

## 2. Nous dénonçons

- La meilleure façon d'intervenir et de dénoncer pour garantir les plus hauts standards d'intégrité.

## 3. Nous encourageons une culture de respect

- La façon dont nous nous traitons les uns les autres en tant qu'équipe d'individus uniques engagés dans l'excellence, la sécurité sur le lieu de travail et la vie privée des employés.

## 4. Nous protégeons nos actifs et nos informations

- La façon dont nous assurons la solidité de notre entreprise en protégeant les dossiers, les actifs et les informations clés, sans conflits d'intérêts.

## 5. Nous respectons la loi

- La manière dont nous nous comportons de manière équitable, légale et éthique dans le monde entier, avec tous nos partenaires commerciaux et clients ainsi que tout au long de nos chaînes d'approvisionnement.

## 6. Nous connectons le monde

- La meilleure façon de représenter Visa et de rendre service à nos communautés



# Table des matières

Lettre de notre CEO 3

Nos principes de leadership 4

Notre but et notre mission 5

Code d'éthique et de conduite des affaires :  
Résumé 6

## Nous respectons le code 8

Nous faisons preuve de discernement 9

## Nous dénonçons 11

Apportez votre contribution - dénoncez 12

Ligne d'assistance confidentielle en matière  
d'éthique et de conformité 13

Responsabilités individuelles 14

Responsabilités spécifiques aux  
responsables 15

## Nous encourageons une culture de respect 16

Diversité, équité et intégration 17

Harcèlement et discrimination 18

Conduite respectueuse 19

Sécurité et sûreté sur le lieu de travail 20

Protection de la vie privée des employés 21

Liberté d'association 22

Accessibilité et adaptations 23

Nous évitons les conflits d'intérêts 24

## Nous protégeons nos actifs et nos informations 27

Nous protégeons nos actifs 28

Protection de nos systèmes  
d'information 29

Informations commerciales confidentielles  
et propriété intellectuelle 30

Exactitude dans la tenue des dossiers 33

Gestion des dossiers et des  
informations 36

## Nous respectons la loi 37

Nous respectons les normes les  
plus strictes en matière de travail  
gouvernemental 38

Nous respectons le processus politique 39

Nous respectons les lois sur la lutte contre  
le blanchiment d'argent, le financement du  
terrorisme et les sanctions 40

Nous ne tolérons pas la corruption 42

Nous respectons les règles relatives aux  
cadeaux et aux divertissements 43

Nous ne pratiquons pas le délit d'initié 44

Nous favorisons une concurrence loyale 46

Nous respectons la confidentialité des  
données 47

Nous respectons les lois locales 48

Esclavage moderne 50

## Nous connectons le monde 51

Nous ne parlons au nom de Visa que si nous  
y sommes autorisés 52

Nous rendons service de manière  
responsable 54

## Ressources 56

Vous avez une question ou une  
préoccupation? 57



# Nous respectons le code

Visa est un leader mondial des paiements numériques. Nous facilitons les transactions entre consommateurs, commerçants, institutions financières et entités gouvernementales dans plus de 200 pays et territoires.

Nous avons changé la façon de payer et d'être payé dans le monde entier grâce à un simple mot : la confiance. Les consommateurs font confiance à la sécurité et à la fiabilité de VisaNet. Plus important encore, ils nous font confiance car nous faisons ce qui est juste. Notre succès dépend du maintien de cette confiance.

Nous nous efforçons de gagner cette confiance en respectant le code d'éthique et de conduite des affaires.



# Nous faisons preuve de discernement

## Application de notre code

Notre code reflète ce que nous sommes en tant qu'entreprise et notre engagement à respecter les normes éthiques les plus strictes. Chaque action et décision que nous prenons à tous les niveaux définit qui nous sommes. Notre code s'applique à toute personne travaillant avec ou au nom de Visa, notamment :

- les employés
- le personnel auxiliaire
- le conseil d'administration.

Si vous êtes confronté à un problème de conformité ou à un dilemme éthique, le Code vous fournit des informations faciles à comprendre pour guider vos décisions. Demandez de l'aide si vous avez des questions ou si vous avez besoin de conseils.

Nous faisons toujours preuve de discernement pour protéger la réputation mondiale de Visa, et nous demandons de l'aide lorsque nous en avons besoin.



## Intégrité. Tous les jours. Partout.

Q

Que faire si un collègue vous demande de faire quelque chose qui vous semble contraire à l'éthique, à la politique ou à la loi? Que devez-vous faire?

A

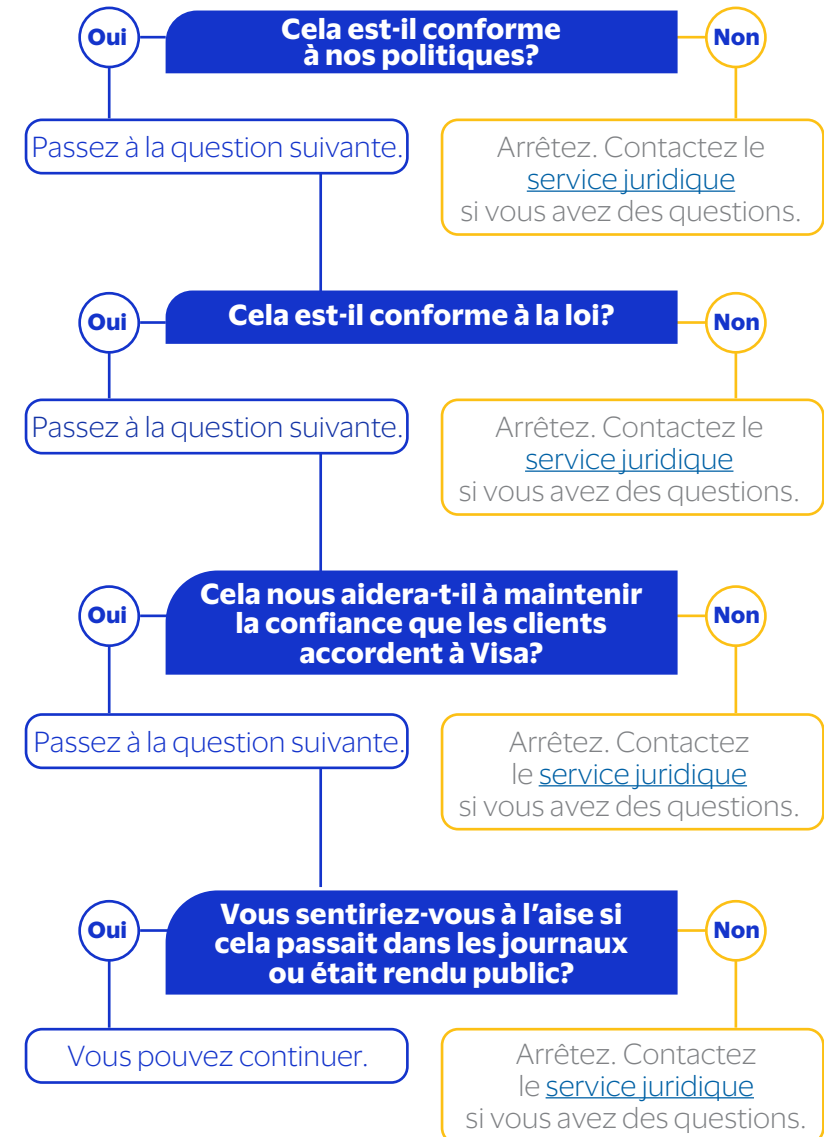
**Contactez votre responsable, la direction générale, l'équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial, l'équipe chargée des ressources humaines, le service juridique ou notre ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité. L'un d'eux vous aidera à faire le point sur la situation.**

### À titre de rappel :

- Référez-vous au Code pour prendre les bonnes décisions
- Faites preuve de discernement pour respecter les normes éthiques les plus strictes et protéger la marque
- Demandez de l'aide si vous avez des questions



## Si vous n'êtes pas sûr du choix à faire, interrogez-vous...





# Nous dénonçons

Chez Visa, nous comprenons que notre réputation se mérite. Lorsque nous constatons une situation compromettant notre réputation, nous soulevons un problème. Soyez un modèle, pas un spectateur.



# Apportez votre contribution - dénoncez

Si on vous demande de faire quelque chose qui vous met mal à l'aise, ou si vous voyez ou soupçonnez une activité qui va à l'encontre de notre Code, de la loi ou de nos valeurs, faites-le savoir à quelqu'un. Choisissez le canal de communication qui vous convient le mieux. Les canaux facultatifs utilisés pour signaler un problème sont les suivants :

- Votre responsable ou votre supérieur hiérarchique
- [L'équipe chargée des ressources humaines](#)
- [L'équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial](#) ou le [Bureau de la conduite des affaires](#)
- [Le service juridique](#)
- Notre [ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité](#), disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans plusieurs langues

## Coopération

Nous coopérons pleinement à toute enquête sur une mauvaise conduite. Tout manque de coopération ou toute ingérence dans une enquête peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement.

## Absence de représailles

Nous n'exerçons jamais de représailles à l'encontre d'une personne qui participe à une enquête ou qui soulève un problème de bonne foi. Les représailles entraîneront des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement.



## Que se passe-t-il après qu'une préoccupation ait été soulevée?

Notre objectif est de garantir un environnement sûr et respectueux où chacun peut venir donner le meilleur de lui-même. Lorsque nous sommes informés d'une violation potentielle du Code d'éthique et de conduite des affaires ou d'une autre politique Visa par son personnel, une enquête confidentielle et professionnelle est menée. Nous traitons les cas de mauvaise conduite par le biais d'un processus de résolution formel. Les violations confirmées de notre Code et des autres politiques de l'entreprise donneront lieu à des mesures correctives.

## Communication hors visa

Rien dans le présent code ou dans une politique Visa ne vous empêche de communiquer directement avec les organismes gouvernementaux ou les autorités chargées de l'application de la loi au sujet de violations des lois ou des règlements. Vous n'avez pas besoin de l'autorisation préalable du [service juridique](#) de Visa pour vous engager dans de telles communications, et vous n'avez pas besoin d'en informer l'entreprise.

# Ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité

Notre [ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité](#) est gérée par un tiers et est accessible en ligne ou par téléphone, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous pouvez faire un rapport anonyme, lorsque la législation locale le permet. N'oubliez pas que les rapports anonymes sont plus difficiles à examiner. Le fait de vous identifier peut accélérer et garantir un examen approfondi de votre problème. Nous répondrons rapidement à vos préoccupations ou à vos questions, et votre identité restera confidentielle dans toute la mesure du possible.

Pour obtenir des conseils sur le code de conduite et d'éthique des affaires ou pour toute question relative à la conduite des employés, contactez le [Bureau de la conduite des affaires](#).



## Comment trouver le numéro d'assistance correct dans mon pays?

Vous pouvez contacter notre ligne d'assistance téléphonique depuis n'importe quel endroit en étant connecté. Pour contacter la ligne d'assistance par téléphone, suivez les étapes suivantes :

1. Consultez la [page Web](#) des codes de numérotation internationale gratuite
2. Sélectionnez le pays depuis lequel vous appelez
3. Composez le numéro vert
4. Composez le numéro de la ligne d'assistance : 1-888-289-9322 (voir [guide](#) pour obtenir le numéro de téléphone de votre pays).





# Responsabilités individuelles

Nous sommes tous responsables d'agir de manière éthique et en conformité avec la loi. Voici quelques exemples de la manière dont nous faisons preuve d'éthique dans toutes les situations :

- **Nous montrons l'exemple** en soutenant nos équipes et en adoptant un comportement qu'elles peuvent suivre.
- **Nous incitons les autres** à agir avec intégrité et à soulever leurs préoccupations.
- **Nous sommes toujours honnêtes** dans nos relations d'affaires, en interne comme en externe.
- **Nous respectons notre code**, les politiques de l'entreprise ainsi que toutes les lois et réglementations.
- **Nous demandons conseil** aux responsables ou à d'autres collaborateurs de l'entreprise si nécessaire.
- **Nous signalons les violations présumées** du Code, des politiques Visa ou de la loi.
- **Nous encourageons une communication** ouverte et une culture de dénonciation afin de pouvoir soulever des préoccupations sans crainte de représailles.



# Responsabilités spécifiques aux responsables

Les responsables sont des modèles. À ce titre, leurs responsabilités sont les suivantes :

- **Gardez une porte ouverte**-Encouragez les membres de l'équipe à venir vous voir pour toute question et préoccupation. Soyez disponible et à l'écoute. Aidez les membres de l'équipe à prendre de bonnes décisions de travail.
- **Transmettez des préoccupations**-Signalez immédiatement tout comportement que vous soupçonnez d'être contraire à l'éthique ou à la loi, d'enfreindre notre Code ou nos politiques, ou d'aller à l'encontre de notre façon de travailler. Toutefois, vous ne devez pas enquêter vous-même sur le problème.
- **Ne tolérez pas les représailles**-N'exercez jamais de représailles contre les membres de l'équipe qui partagent leurs préoccupations ou posent des questions. Prenez toujours des mesures rapides pour protéger les employés contre les représailles de tiers.

Même ceux qui occupent des postes de direction ont parfois besoin d'aide. Si vous n'êtes pas sûr de la marche à suivre, demandez conseil.



# Nous encourageons une culture de respect

Promouvoir une culture du respect signifie se comporter correctement les uns envers les autres. Cela nous permet de mieux travailler, ensemble, et établit la confiance. Notre engagement à nous respecter mutuellement est également bon pour les affaires.





# Diversité, équité et intégration

## Notre méthode de fonctionnement

Nous pensons que tout le monde mérite des chances égales. Encourager tout le monde, partout, tel est l'objectif de Visa et le fondement de sa culture d'entreprise. Notre réseau connecte le monde, en apportant l'équité et les opportunités qui améliorent les vies. Nous travaillons ensemble pour accroître l'accès de tous à l'économie mondiale, indépendamment de qui vous êtes, de ce que vous savez ou de l'endroit où vous vivez. Visa prend des mesures significatives pour favoriser l'accès équitable en s'efforçant de tenir compte de la diversité des communautés dans ses activités de marketing et de parrainage, en élaborant des cours et des trousseaux d'outils internes pour favoriser l'inclusion et combattre les préjugés non intentionnels, en aidant les groupes de ressources des employés à célébrer la diversité et en atteignant l'équité salariale entre les sexes dans l'ensemble de son effectif mondial.

## Son utilité

Nous sommes tous optimistes lorsqu'il s'agit de valoriser les personnes en fonction de la façon dont elles souhaitent être valorisées. Une culture d'inclusion crée un environnement dans lequel les différences, les expériences et les capacités individuelles contribuent au succès de notre entreprise.



## Notre manière d'agir

Nous encourageons le sentiment d'appartenance sur le lieu de travail, nous soutenons la diversité de pensée, de culture et d'origine, nous luttons pour l'équité sous toutes ses formes et nous travaillons activement à l'élimination des préjugés inconscients qui nous empêchent d'avancer.



# Harcèlement et discrimination

## Notre méthode de fonctionnement

Nous soutenons tous nos employés, en permanence. Toute forme de discrimination ou de harcèlement est interdite.

## Son utilité

Nous valorisons les différences individuelles, les expériences et les capacités de chaque employé. Notre force collective, renforcée par la diversité des origines et des perspectives de nos équipes mondiales, fait de Visa un meilleur lieu de travail et un meilleur partenaire commercial pour nos clients et nos partenaires commerciaux.

## Intégrité. Tous les jours. Partout.

**Q** *Que faire si vous êtes témoin, suspect ou victime de harcèlement ou de discrimination?*

**A** **Vous devez le signaler à votre responsable, AskHR, ou à l'équipe chargée des ressources humaines. Vous pouvez également utiliser la ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité (1-888-289-9322).**

**Q** *Et si c'était votre responsable qui vous discriminait? À qui vous adresser?*

**A** **Si vous pensez que votre supérieur hiérarchique vous discrimine ou vous harcèle, demandez de l'aide en le signalant au Bureau de la conduite des affaires ou à la Ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité. Vous pouvez également contacter l'équipe chargée des ressources humaines.**

## Notre manière d'agir

Nous nous engageons fermement à respecter l'égalité des chances dans toutes les décisions d'embauche et à promouvoir une culture où chacun est traité avec dignité et respect. Nous interdisons toute forme de harcèlement ou de discrimination fondée sur une classe protégée. La discrimination ou le harcèlement fondé sur une classe protégée peut se manifester par écrit, de manière verbale, physique ou visuelle, comme des photos ou des vidéos. Les classes protégées sont, sans s'y limiter, les suivantes :

- Race ou couleur de peau
- Sexe, orientation sexuelle et identité ou expression de genre
- Croyance ou religion
- Âge
- État civil
- Origine nationale, ascendance ou citoyenneté
- Grossesse
- État de santé
- Statut d'ancien combattant
- Handicap physique ou mental

# Conduite respectueuse

## Notre méthode de fonctionnement

Les comportements, y compris les discours, irrespectueux à l'égard du personnel de Visa ou d'autres personnes engagées auprès de Visa peuvent entraîner des mesures correctives, pouvant aller jusqu'au licenciement.

## Son utilité

Une conduite respectueuse montre que nous sommes attentifs et que nous apprécions les contributions de chacun. Lorsque nous soutenons et respectons nos capacités et nos identités, nous faisons ressortir le meilleur de chacun et de nos équipes.

## Notre manière d'agir

Nous nous comportons de manière respectueuse lorsque nous :

- réfléchissons soigneusement à nos paroles et à nos actes
- ne disons ou ne faisons jamais rien que les autres pourraient trouver offensant
- dénonçons les comportements irrespectueux.
- traitons toujours les autres avec gentillesse et acceptation

Les comportements irrespectueux ne sont pas tolérés. Des paroles ou des actions offensantes, menaçantes ou dégradantes portent préjudice à nos équipes.



# Sécurité et sûreté sur le lieu de travail

## Notre méthode de fonctionnement

Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr et sécurisé. Tout comportement menaçant ou violent n'a pas sa place chez Visa. La sécurité et la sûreté de nos employés sont primordiales.

## Son utilité

Un lieu de travail respectueux constitue un lieu de travail sûr. Avant toute chose, nous devons veiller à ce que nos lieux de travail soient exempts de dangers de toutes sortes. Nous faisons notre meilleur travail en nous sachant en sécurité.



## Notre manière d'agir

Nous suivons tous les protocoles et procédures de sécurité - ceci s'applique à la fois aux processus de travail et à la sécurité sur le lieu de travail. Il est interdit aux employés, consultants, entrepreneurs et invités de Visa - à l'exception du personnel autorisé ou des agents d'application de la loi - d'apporter quelque arme que ce soit dans les établissements de Visa. Si vous voyez quelqu'un en possession d'une arme dans un établissement de Visa, signalez-le immédiatement au [service de sécurité et de sûreté mondiales](#). Si vous devez signaler un risque lié à la sécurité, un préjudice ou une maladie due au travail, veuillez en informer [Safety@visa.com](mailto:Safety@visa.com), ou téléphoner au 1-571-439-7111 ou au numéro vert 1-855-544-VISA (8472).



## Consommation d'alcool et de drogues

La consommation d'alcool et de drogues réduit notre capacité à donner le meilleur de nous-mêmes et peut mettre les autres en danger. Nous ne consommons pas, ne vendons pas et ne possédons pas de drogues ou d'alcool au travail, et nous ne travaillons jamais sous leur influence. Les médicaments sur ordonnance ou en vente libre sont autorisés s'ils sont pris selon les instructions d'un médecin et si vous êtes en mesure d'effectuer votre travail en toute sécurité.

De l'alcool peut être fourni lors de certains événements de l'entreprise dans les locaux de Visa, avec l'accord préalable d'un membre du comité exécutif. Lors de ces événements, nous agissons toujours en tant que représentants de Visa; faites preuve de discernement.

# Protection de la vie privée des employés

## Notre méthode de fonctionnement

Nous respectons la confidentialité des informations relatives aux employés. Nous ne divulguons jamais ces informations de manière inappropriée, et nous respectons toutes les lois régissant la confidentialité des employés.

## Son utilité

La confiance est au cœur de notre activité. Cette confiance commence entre nous. Pour des raisons professionnelles, nous pouvons être amenés à recueillir des informations privées auprès de nos employés. Pour maintenir la confiance qui fait prospérer notre entreprise, nous devons traiter ces informations conformément à nos normes éthiques rigoureuses.

## Notre manière d'agir

De même que pour les informations relatives aux consommateurs et aux clients, nous prenons des mesures visant à protéger les dossiers et les informations personnels de nos employés :

- Seules les personnes disposant d'une autorisation appropriée peuvent accéder aux dossiers d'emploi.
- Nous ne recueillons et n'accédons aux dossiers qu'à des fins commerciales légitimes.
- En dehors des opérations commerciales, nous ne partageons jamais les informations relatives aux employés sans leur permission explicite.

Si vous recevez par erreur les renseignements personnels d'autres employés de Visa, contactez immédiatement [l'équipe d'intervention en cas d'incident de sécurité Visa](#) (VSIRT).

N'accédez pas aux données et ne les utilisez pas.





# Liberté d'association

## Notre méthode de fonctionnement

Notre personnel est notre plus grand atout. Nous reconnaissons le droit des employés à la liberté d'association et à la négociation collective.

## Son utilité

Les travailleurs ont le droit de s'organiser pour protéger leurs propres intérêts. Lorsque nous agissons dans le respect du droit du travail, nous garantissons des négociations équitables. Nous respectons nos équipes pour qu'elles puissent donner le meilleur d'elles-mêmes.

## Notre manière d'agir

Nous respectons toutes les lois relatives aux relations de travail, quel que soit le lieu où nous exerçons nos activités.



# Accessibilité et adaptations

## Notre méthode de fonctionnement

Nous nous engageons à assurer l'accessibilité pour nos clients et sur nos lieux de travail.

## Son utilité

Pour maintenir un lieu de travail inclusif pour nos employés, nous fournissons des lieux de travail accessibles afin que nous puissions tous donner le meilleur de nous-mêmes en tant qu'équipe. Pour favoriser l'inclusion financière de tous nos clients, l'accessibilité constitue un facteur clé dans le développement des produits et services.

## Notre manière d'agir

Chacun chez Visa a un rôle à jouer dans la mise en place, le maintien et le soutien de l'accessibilité pour nos collègues et nos clients. Nous considérons l'accessibilité comme un facteur clé visant à éliminer les obstacles à la réussite sur nos lieux de travail. Sur demande, nous offrons des mesures d'adaptation raisonnables aux employés handicapés et nous collaborons avec les fournisseurs pour améliorer l'accessibilité de nos outils internes.

Si vous avez besoin de mesures d'adaptation en raison d'un handicap, contactez le [service d'adaptation du lieu de travail](#) ou envoyez un courriel à [accommodations@visa.com](mailto:accommodations@visa.com). Si vous avez des questions sur l'approvisionnement en produits auprès de tiers ou si vous souhaitez en savoir plus sur la création de produits accessibles, consultez [l'équipe chargée de l'accessibilité de Visa](#).



## En savoir plus

- [Page d'accueil sur l'intégrité et le respect au travail](#)
- [Harcèlement et discrimination](#)
- [AskHR](#)
- [Manuels des employés](#)
- [Gestion des relations entre employés](#)



# Nous évitons les conflits d'intérêts

## Notre méthode de fonctionnement

Nous faisons preuve de transparence dans nos relations d'affaires. En évitant les conflits d'intérêts et en divulguant les zones de conflit potentielles, nous démontrons notre engagement et notre soutien à la forte culture éthique de Visa. Nous ne mettons jamais nos intérêts personnels en conflit avec ceux de Visa. Nous jouons tous un rôle dans la protection de notre entreprise. Le pouvoir de notre marque dépend de notre réputation.

## Son utilité

En tant qu'employés de Visa, nous avons un intérêt commun à protéger notre entreprise. Nous faisons preuve de transparence dans nos relations d'affaires et évitons les situations qui mettent nos intérêts personnels en conflit avec ceux de Visa ou qui amènent les autres à mettre en doute notre objectivité commerciale ou professionnelle. Si vous avez connaissance d'un conflit potentiel, vous avez l'obligation de le divulguer.

## Notre manière d'agir

Nous suivons notre [politique en matière de conflits d'intérêts](#) et divulguons les conflits potentiels pour permettre à l'entreprise d'évaluer tout risque et de mettre en place des mesures d'atténuation si nécessaire. Si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant vos obligations en matière de divulgation des conflits d'intérêts, que ce soit en vertu de la [politique sur les conflits d'intérêts](#) ou [de la politique sur les conseils externes, les consultations ou les rôles équivalents](#), veuillez contacter le [Bureau de la conduite des affaires](#).

*(suite à la page suivante)*





## Nous évitons les conflits d'intérêts (suite)

Il est impossible de décrire tous les conflits d'intérêts potentiels. Nous devons donc faire preuve de discernement dans nos activités quotidiennes. Les cas suivants sont fréquemment à l'origine de conflits d'intérêts :

- **Emploi extérieur**, y compris travail indépendant, activités de conseil, même si elles ne concernent pas l'espace des paiements, ou participation à toute entreprise en démarrage ou engagement du personnel de Visa dans une telle entreprise.
- **Comité consultatif, conseil d'administration ou rôle fiduciaire équivalent** pour une organisation résidentielle, caritative, non lucrative, religieuse ou sociale, ou dans le cadre de vos fonctions officielles au sein de Visa, ou vous souhaitez siéger au conseil d'administration d'une entité détenue ou gérée par vous ou votre famille.
- **Activités professionnelles non rémunérées** pour tout service de paiement ou toute entité connexe ayant une relation avec Visa.
- **Un proche** qui travaille pour une organisation ayant une relation avec Visa ou lui faisant concurrence de quelque façon que ce soit. Visa reconnaît qu'il y aura des moments où l'emploi de proches pourra intervenir sur le lieu de travail. Ces relations peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts, à une partialité ou à un favoritisme potentiels ou nuire à la capacité de Visa de fonctionner efficacement.
- **Vous avez déjà travaillé** pour un partenaire commercial de Visa et vous participez à présent aux décisions concernant cette organisation
- **Intérêt financier ou investissement** (en tant que propriétaire, partenaire ou actionnaire) de 1 % ou plus du total des actions en circulation de toute société cotée en bourse.
- **Intérêt financier ou investissement** (soit directement, soit par le biais d'un fonds d'investissement/de risque où vous avez une influence sur les décisions d'investissement) dans une société privée/startup d'un service de paiement ou d'une entité connexe ayant une relation avec Visa.
- **Relations avec des fonctionnaires** ou des bureaux gouvernementaux qui ont une influence sur des questions qui pourraient affecter les activités de Visa.
- **Emploi antérieur au sein du gouvernement**



### Conseils commerciaux

Des exigences supplémentaires existent concernant la participation à un comité consultatif, à un conseil d'administration ou à un rôle équivalent pour les types d'organisations qui ne sont pas couvertes par la [politique sur les conflits d'intérêts](#) (par exemple, la plupart des entités à but lucratif). Dans ces situations, les employés ayant un niveau d'emploi de vice-président ou supérieur peuvent solliciter ces rôles si certaines conditions d'éligibilité et d'approbation sont remplies. Celles-ci sont énoncées dans la [politique sur les conseils externes, les consultations ou les rôles équivalents](#). Les vice-présidents et les personnes de rang inférieur ne sont pas autorisés à siéger à un conseil d'administration commercial, sauf si une exception est accordée par le CEO et le vice-président exécutif, directeur juridique de Visa.

*(suite à la page suivante)*





## Relations personnelles étroites

Nous reconnaissons que les employés peuvent être impliqués dans une relation personnelle étroite. Les relations amoureuses, romantiques ou sexuelles entre employés doivent être divulguées à l'équipe chargée des ressources humaines. La divulgation des relations à l'équipe chargée des ressources humaines est requise même si les employés sont des collègues, occupent des fonctions différentes ou travaillent dans des lieux différents. Vous pouvez également divulguer ces relations par le biais de AskHR. Il s'agit d'un processus confidentiel. Il aide Visa à évaluer tout impact de la relation sur l'organisation.

Un employé occupant un poste de direction ne peut en aucun cas entretenir une relation personnelle étroite avec un employé du même niveau hiérarchique. Cela s'applique également à tout collaborateur dont les conditions d'emploi peuvent être influencées par ce responsable.

## En savoir plus

- [Politique sur les conflits d'intérêts](#)
- [Politique sur les conseils externes, les consultations ou les rôles équivalents](#)
- [Formulaire de divulgation des conflits d'intérêts](#)

# Nous protégeons nos actifs et nos informations

Nos clients nous font confiance quant à leur protection. Pour maintenir cette confiance, nous devons protéger nos actifs physiques, notre propriété intellectuelle et nos informations confidentielles. Nous devons également tenir des dossiers financiers précis. Le succès continu de nos systèmes de paiement mondiaux en dépend.



# Nous protégeons nos actifs

## Notre méthode de fonctionnement

Nos actifs sont les outils et les informations que nous utilisons dans le cadre de notre travail quotidien. Ils nous permettent de fonctionner de manière efficace en tant qu'entreprise et nous aident à pérenniser notre succès.



## Son utilité

Grâce à un travail acharné, nous avons construit des actifs commerciaux clés au cours de notre histoire. Sans ces actifs, nous ne pouvons pas servir nos clients et nos partenaires commerciaux. Ils sont également essentiels à notre vision stratégique pour l'avenir. Nous sommes tous responsables de nos actifs, qui se présentent sous de nombreuses formes :

- Actifs physiques : mobilier, fonds, fournitures et installations
- Actifs électroniques : nos ressources technologiques, notamment le matériel, les logiciels, les appareils mobiles et les tablettes.

## Notre manière d'agir

Nous protégeons nos actifs lorsque nous :

- veillons à ce que les actifs ne soient pas endommagés, perdus ou volés
- signalons immédiatement lorsque les actifs sont défectueux ou présentant un besoin de réparation
- utilisons tous les actifs de manière appropriée et avec discernement
- respectons toutes les procédures pour garantir la sécurité des actifs, tant au bureau qu'en déplacement
- ne permettons jamais à des personnes non autorisées d'utiliser nos actifs

## Note sur l'utilisation personnelle

L'utilisation personnelle occasionnelle des actifs technologiques de Visa, comme le courriel ou la navigation sur le Web, est généralement autorisée. Veuillez faire preuve de discernement et ne jamais accéder à des sites web non autorisés (par exemple, des sites de jeux d'argent ou des sites pour adultes). Comprenez que tout ce qui est envoyé, reçu ou téléchargé sur nos systèmes est la propriété de l'entreprise, conformément à la législation en vigueur. Nous pouvons également examiner le contenu de nos systèmes à tout moment, lorsque la loi l'autorise. Faites attention à la façon dont vous utilisez nos actifs électroniques. Ne les utilisez jamais pour vous livrer à des activités illégales, à des activités qui violent nos politiques ou à tout ce qui pourrait nuire à notre entreprise ou à sa réputation.





# Protection de nos systèmes d'information

## Notre méthode de fonctionnement

En tant que société mondiale de technologie des paiements, nos systèmes d'information font partie de nos actifs les plus précieux. Nous devons les protéger des virus, des violations de données et d'autres risques.

## Son utilité

L'information est le moteur de notre activité, et nos systèmes d'information nous permettent de connecter les personnes au niveau mondial. Nous utilisons nos systèmes d'information pour traiter des données à la fois sensibles et précieuses. Protéger ces données signifie protéger les systèmes qui les transmettent et les stockent.



## Notre manière d'agir

Pour protéger nos systèmes d'information, nous :

- utilisons toujours notre adresse électronique Visa lorsque nous faisons des affaires
- traitons toujours les informations Visa conformément à nos classifications d'informations
- n'installons jamais de logiciels ou de matériels non approuvés
- n'utilisons jamais de dispositifs non autorisés sur notre réseau
- n'accédons jamais à des sites web non autorisés
- ne partageons jamais les mots de passe ou les codes d'accès
- n'ouvrons jamais un courriel suspect ou non sollicité
- ne transmettons, ne partageons ou ne téléchargeons jamais d'informations confidentielles ou de classification supérieure de Visa en utilisant des applications de messagerie personnelle, des réseaux sociaux ou d'autres comptes en ligne tels que des courriels personnels.



# Informations commerciales confidentielles et propriété intellectuelle

## Notre méthode de fonctionnement

Nos informations commerciales confidentielles et exclusives sont la clé de notre succès en tant qu'entreprise. Nous prenons toujours les mesures appropriées pour préserver ces informations.

## Son utilité

Nos innovations connectent des millions de personnes, chaque jour. Pour connecter les personnes et les possibilités, et pour faire progresser notre activité, nous devons continuer à innover. La protection de nos informations confidentielles et exclusives est au cœur de ce processus.



## Notre manière d'agir

Pour protéger nos informations commerciales confidentielles, nous :

- ne laissons jamais d'informations confidentielles à un endroit où d'autres personnes peuvent les voir ou y accéder
- accédons et stockons ces informations uniquement sur des appareils approuvés
- ne discutons jamais de sujets confidentiels en public
- veillons à ce que les informations confidentielles soient toujours sécurisées, même sur votre bureau
- éliminons toutes les informations confidentielles conformément à la politique de l'entreprise
- obtenons toujours l'autorisation du [service juridique](#) avant de partager des informations confidentielles

Votre responsabilité de protéger nos informations commerciales confidentielles se poursuit même lorsque vous quittez notre entreprise. Vous êtes toujours légalement tenu de protéger les informations confidentielles. Ne les partagez pas avec vos employeurs actuels, anciens ou futurs. Nous comptons sur vous pour faire ce qui est juste et prendre les mesures appropriées pour préserver nos informations commerciales confidentielles.

*(suite à la page suivante)*



## Qu'est-ce qu'une information confidentielle?

En travaillant chez Visa, vous pouvez avoir accès à des informations commerciales confidentielles. Ces informations procurent à Visa un avantage concurrentiel et pourraient causer un préjudice si elles étaient rendues publiques. Nous avons tous la responsabilité de protéger les informations confidentielles contre tout accès et toute divulgation non autorisés. Voici quelques exemples d'informations commerciales confidentielles :

- Informations sur le titulaire de la carte/du compte de paiement ou dossiers financiers
- Données et rapports non publiés
- Plans d'affaires, de marketing et de services
- Propriété intellectuelle

## Classifications d'information Visa

En savoir plus sur les [classifications d'information Visa](#) :

- Informations publiques de Visa
- Informations confidentielles de Visa
- Informations à accès restreint de Visa
- Informations à accès restreint de Visa - Informations personnelles

Ces directives peuvent s'appliquer aux documents que vous créez ou traitez. Nous évitons les préjudices commerciaux et les risques juridiques lorsque nous traitons les informations avec soin et conformément au protocole.

### Qu'est-ce que la propriété intellectuelle (PI)?

Les idées novatrices que nous développons dans le cadre de notre travail, comme les brevets, les marques commerciales et la marque Visa, sont autant de formes de propriété intellectuelle. Pour protéger notre propriété intellectuelle, ne la divulguez jamais à un tiers sans autorisation. N'oubliez pas non plus que tout ce que vous créez, concevez ou développez dans le cadre de votre travail pour Visa est la propriété exclusive de notre société.

Nous devons également respecter les droits de propriété intellectuelle des autres. Nous veillons à ne pas enfreindre les brevets, marques ou autres droits. La propriété intellectuelle est une composante essentielle de notre activité et de celle des autres. Nous respectons la propriété intellectuelle des autres tout comme nous attendons d'eux qu'ils respectent la nôtre.

N'oubliez pas non plus que notre responsabilité de protéger la PI et les autres informations confidentielles ne prend pas fin lorsque nous sommes employés par Visa. Où que nous puissions exercer nos talents, nous devons toujours veiller à ne pas divulguer la propriété intellectuelle de Visa.

### Protection de nos actifs

Certains employés de Visa peuvent avoir accès à des informations sensibles, notamment des informations non publiques sur les titulaires de cartes et les comptes de paiement. Ces informations, ainsi que nos systèmes d'information et notre propriété intellectuelle, peuvent être particulièrement vulnérables. Aidez-nous à protéger nos actifs incorporels. Si vous savez ou soupçonnez que l'un de nos actifs a été perdu ou volé, signalez-le immédiatement au service de sécurité et de sûreté mondiales et remplissez le [formulaire de déclaration de perte ou de vol d'un appareil sans fil Ask Now.](#) Le [service de sécurité et de sûreté mondiales](#) enquêtera rapidement sur la question et prendra les mesures appropriées.



### À titre de rappel :

- Protégez nos actifs contre les risques de perte, de gaspillage et de mauvaise utilisation
- Ne portez pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui
- Prenez des mesures pour empêcher tout accès non autorisé à nos systèmes
- Protégez les informations commerciales confidentielles

### En savoir plus

- [Classifications d'information Visa](#)
- [Contrôles clés](#)
- [Politique de gestion des dossiers et de l'information](#)



# Exactitude dans la tenue des dossiers

## Notre méthode de fonctionnement

Nous tenons des dossiers précis qui justifient de manière appropriée les transactions commerciales dans nos états financiers. Nous atteignons cet objectif en suivant nos contrôles internes, nos politiques et procédures financières et nos politiques de tenue des dossiers. Même les dossiers et les communications internes de l'entreprise peuvent devenir publics. C'est pourquoi nous devons toujours éviter les informations exagérées, le langage inapproprié et les suppositions dans le cadre de notre tenue de dossiers.

## Son utilité

Des dossiers financiers exacts sont essentiels à une bonne prise de décisions commerciales et au respect de la loi. Nous devons maintenir la confiance que les investisseurs, les clients et les partenaires commerciaux nous accordent. Même les dossiers internes peuvent devenir publics, c'est pourquoi nous n'exagérons jamais ni ne devinons lorsqu'il s'agit de tenir des dossiers.



## Notre manière d'agir

Pour garantir la tenue de dossiers précise, nous :

- conservons toujours des documents, des dossiers et des états comptables détaillés
- respectons les principes comptables généralement admis, les lois et les règlements
- respectons tous les contrôles et politiques internes
- enregistrons avec précision toutes nos transactions, sans exagération.
- soumettons rapidement tous les dossiers aux auditeurs internes et externes
- signalons tout dossier jugé faux ou trompeur

*(suite à la page suivante)*



## Rapports de dépenses

De nombreux employés de Visa utilisent régulièrement des cartes d'entreprise ou des cartes d'achat (cartes P) émises par l'entreprise pour régler des dépenses professionnelles telles que des voyages. Lorsque vous utilisez ces cartes, veillez à enregistrer et à documenter les dépenses en temps voulu et avec précision. Demandez l'aide de votre responsable ou de votre contrôleur si vous n'êtes pas sûr qu'une dépense soit autorisée. Nous n'utilisons les cartes émises par la société que pour des dépenses professionnelles raisonnables, de bonne foi et légales, conformément à la politique et aux directives de la société. Les dépenses personnelles ne sont pas autorisées. Les dépenses personnelles involontaires et accidentelles engagées avec des cartes d'entreprise ou des cartes d'achat doivent être signalées et remboursées à Visa.





## Questions comptables douteuses

Chacun d'entre nous est responsable de la détection et du signalement des fraudes potentielles ou réelles. Toute activité dont vous pensez raisonnablement qu'elle constitue une fraude potentielle ou réelle doit être signalée immédiatement. Les activités frauduleuses peuvent comprendre l'un des éléments suivants :

- Falsification
- Extorsion
- Vol
- Détournement d'actifs
- Fausse déclaration sur l'état financier de notre entreprise.
- Détournement de fonds
- Omissions d'informations importantes.
- Erreurs dans l'audit ou l'évaluation des états financiers ou dans la tenue des dossiers financiers
- Non-respect de nos politiques ou contrôles comptables internes

Dans la mesure où la loi le permet, nous protégeons ceux qui signalent des préoccupations concernant des questions comptables douteuses et des violations des lois sur les valeurs mobilières. Si vous avez une question ou une préoccupation concernant des questions comptables douteuses, contactez l'une des personnes suivantes :

- [Équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial](#) ou [service juridique](#)
- [Bureau de la conduite des affaires](#)
- [Ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité](#)
- [Contrôleur de gestion](#)
- [Politique de dénonciation de Visa](#)

## Intégrité. Tous les jours. Partout.

**Q** *Un collègue vous a demandé de modifier certaines informations sur une facture, mais vous n'avez jamais reçu de documents justifiant ces modifications. Devriez-vous effectuer ces modifications?*

**A** **Non. Vous êtes tenu d'enregistrer les transactions de manière éthique et honnête. Vous devez demander au collaborateur de fournir les documents justificatifs. S'ils ne vous le fournissent pas, contactez votre responsable, le contrôleur de gestion ou notre ligne d'assistance pour obtenir de l'aide.**



## Code d'éthique pour certains dirigeants exécutifs et financiers

Le Code d'éthique pour certains dirigeants exécutifs et financiers décrit des exigences supplémentaires. Elles s'appliquent au directeur général (CEO), au secrétaire général, au directeur juridique et à certains responsables financiers (y compris le directeur financier, le directeur comptable et le contrôleur de gestion).

Ces agents doivent informer rapidement le directeur juridique de tout problème énuméré ci-dessous. Le directeur juridique examinera ensuite, le cas échéant, les points suivants avec le CEO, le comité de divulgation, le comité d'audit et de risque ou le conseil d'administration :

- Toute information importante qui pourrait avoir une incidence sur nos déclarations de dépôt public
- Toute déficience ou faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes qui pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité à enregistrer, traiter, résumer et présenter les données financières
- Toute fraude impliquant la direction ou d'autres membres du personnel qui jouent un rôle important dans l'établissement de nos rapports financiers, la communication d'informations ou les contrôles internes
- Toute violation importante de notre code d'éthique et de conduite des affaires ou d'autres lois sur les valeurs mobilières par la société, la direction ou le personnel
- Tout conflit d'intérêt réel ou apparent de toute transaction ou relation importante avec la société
- Toute information relative à l'indépendance de nos auditeurs externes

# Gestion des dossiers et de l'information

## Notre méthode de fonctionnement

Nous traitons nos dossiers et nos informations avec soin. L'intégrité de notre tenue de dossiers est au cœur de notre activité.

## Son utilité

Nous optimisons les performances et réduisons les risques lorsque nous conservons les dossiers conformément à la loi et à nos politiques. Nous générons des dossiers dans le cadre de nos activités, et certains doivent être conservés pendant des périodes spécifiques.

## Notre manière d'agir

Pour gérer efficacement les dossiers, nous :

- conservons et éliminons les informations conformément à nos politiques et à nos contrôles internes
- enregistrons les transactions financières avec précision
- veillons à ce que les dossiers soient faciles d'accès, organisés et sécurisés
- signalons tout soupçon de fraude ou de fausse déclaration dans nos dossiers
- conservons tout dossier faisant l'objet d'une mise en suspens par le [service juridique](#)
- fournissons tout document demandé dans le cadre d'un audit ou d'une enquête
- nous assurons que nos questions comptables comprennent les voyages et les dépenses, la comptabilité, les contrôles comptables internes et les questions d'audit SOX



## En savoir plus

- [Politique de gestion des dossiers et de l'information](#)
- [Politique de sécurité des informations](#)
- [Politique de visite du centre de données](#)
- [Politique mondiale en matière de dispositifs sans fil](#)
- [Politique de gestion des actifs informatiques](#)
- [Politique de propriété intellectuelle](#)
- [Politique de gestion des dossiers et de l'information](#)
- [Politique relative aux voyages, aux dépenses et au programme de cartes d'achat](#)
- [Lignes directrices du programme de cartes mondiales](#)





# Nous respectons la loi

Il y a une différence entre l'esprit et la lettre de la loi. Chez Visa, nous nous efforçons de respecter les deux. Nous nous engageons à respecter les lois applicables dans chaque décision que nous prenons, et dans chaque action que nous entreprenons. C'est ainsi que nous prêchons par l'exemple.





# Nous respectons les normes les plus strictes en matière de travail gouvernemental

## Notre méthode de fonctionnement

Visa est honorée de travailler avec les gouvernements du monde entier. Nous reconnaissons que cela s'accompagne d'une grande responsabilité, celle de respecter et de dépasser les normes éthiques les plus strictes.

## Son utilité

Nous permettons de connecter les entreprises, les banques et les gouvernements dans plus de 200 pays et territoires dans le monde. Avec une telle présence mondiale, nous devons respecter les lois et les gouvernements où nous opérons. Étant donné que nous sommes conscients que le travail du gouvernement contribue à notre activité, nous l'abordons avec une diligence accrue.



## Notre manière d'agir

Lorsque nous nous engageons avec le gouvernement, nous :

- respectons toujours toutes les règles relatives à la procédure de passation des marchés publics.
- respectons toujours toutes les exigences légales et gouvernementales locales qui s'appliquent à notre travail (contactez [le service d'engagement gouvernemental](#) ou le [service juridique](#) pour toute question).
- respectons toutes les politiques relatives aux dons et au divertissement et à l'anti-corruption.
- sommes conscients, aux États-Unis, des lois locales « pay-to-play » qui peuvent avoir un impact sur nos contributions politiques personnelles (envoyez un courriel à [PayToPlay@visa.com](mailto:PayToPlay@visa.com) pour toute question).
- sommes ouverts, honnêtes et transparents

Les décisions du secteur public peuvent avoir un impact important sur les activités et l'industrie de Visa ainsi que sur les communautés dans lesquelles nous opérons.

# Nous respectons le processus politique

## Notre méthode de fonctionnement

Nous soutenons un engagement constructif dans le cadre du processus politique. En tant qu'entreprise, nous nous engageons de manière éthique avec tous les gouvernements où nous opérons.

## Son utilité

Participer à des activités politiques et d'engagement civique fait partie de la manière dont nous rendons le monde meilleur. En tant qu'individus, nous avons le droit de défendre nos opinions politiques, mais nous n'utilisons jamais le temps ou les ressources du travail pour nos politiques personnelles. Nous protégeons la réputation de Visa en dissociant nos politiques personnelles de l'entreprise.

## Contributions politiques

Visa utilise ses fonds pour verser des contributions aux candidats locaux ou nationaux. Nous le faisons également dans quelques pays en dehors des États-Unis, dans le respect total de la loi. N'oubliez pas que seul le [service de l'engagement gouvernemental](#) peut verser de telles contributions en utilisant les fonds de l'entreprise.

## En savoir plus

- [Politique de participation politique, lobbying et contributions](#)

N'oubliez pas que vos opinions et vos actions dans le cadre de votre engagement dans les affaires politiques sont les vôtres et non celles de Visa.

## Notre manière d'agir

Lorsque nous participons à la vie politique en dehors du travail, nous :

- gardons toujours nos opinions personnelles séparées de celles de Visa
- n'utilisons jamais le temps ou les ressources de l'entreprise pour des activités politiques
- demandons l'approbation préalable du [service de l'engagement gouvernemental](#) et de notre membre du Comité exécutif si nous voulons briguer ou accepter une nomination à un poste, accepter un emploi dans un bureau gouvernemental ou participer à toute activité de lobbying au nom de Visa

Lorsque nous participons à la politique en tant qu'entreprise, nous :

- respectons toutes les règles relatives aux contributions apportées aux candidats et aux partis politiques
- n'apportons des contributions politiques que par le biais du [service de l'engagement gouvernemental](#)
- obtenons toujours l'approbation du [service de l'engagement gouvernemental](#) avant de participer à des discussions avec des représentants du gouvernement au nom de Visa.
- respectons toutes les politiques de Visa qui impliquent de travailler avec le gouvernement, notamment en matière d'antitrust et de concurrence, de lutte contre la corruption ainsi que de cadeaux et de divertissement
- respectons toutes les exigences contractuelles du gouvernement



# Nous respectons les lois sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les sanctions

## Notre méthode de fonctionnement

Nous ne faisons pas affaire avec des criminels, des terroristes ou des gouvernements sanctionnés. Notre activité et notre réputation dépendent du fait que nous ne travaillons qu'avec des partenaires éthiques.

## Son utilité

Nous décidons de faire affaire avec divers partenaires en fonction de notre engagement à respecter la loi et à protéger notre système de paiement et notre réputation. Nos clients et partenaires commerciaux nous font confiance pour protéger leurs paiements des activités et groupes illégaux.

## Respect de la loi

Visa se conforme à toutes les lois sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les sanctions. Sur demande, nous devons aider le Bureau de conformité en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de sanctions à mettre en œuvre les contrôles que nous utilisons pour respecter ces lois. Le non-respect de cette règle peut entraîner une atteinte à la réputation de Visa ainsi que des pertes financières.



## Notre manière d'agir

Nous respectons toutes les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, le terrorisme et aux sanctions lorsque nous :

- appliquons tous les contrôles, politiques et protocoles en place concernant ces lois
- informons le Bureau de conformité en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de sanctions de toute préoccupation ou question, ou si nous remarquons une activité suspecte.
- effectuons un contrôle préalable fondé sur le risque des clients qui accèdent à nos systèmes de paiement
- faisons des affaires avec des partenaires réputés
- respectons toutes les exigences relatives aux gouvernements, entités et individus sanctionnés

*(suite à la page suivante)*



## Blanchiment d'argent, financement du terrorisme et sanctions

Le blanchiment d'argent est le processus qui consiste à cacher les produits du crime ou à faire en sorte que la source semble légitime. Le financement du terrorisme est la sollicitation, la collecte ou la fourniture de fonds provenant de sources légales et illicites pour soutenir des actes ou des organisations terroristes.

Les sanctions restreignent les relations commerciales de Visa avec certains gouvernements et juridictions. Elles restreignent également les transactions avec les personnes et les entités désignées dans le cadre de programmes liés aux terroristes et aux organisations criminelles internationales, aux armes de destruction massive, au trafic de stupéfiants, etc.

### En savoir plus

- [Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme \(AML/ATF\) et sanctions et contrôles à l'exportation](#)



# Nous ne tolérons pas la corruption

## Notre méthode de fonctionnement

Nous pensons que la bonne façon de faire des affaires est la seule façon de faire des affaires. Nous n'offrons ou n'acceptons jamais rien d'inapproprié pour obtenir un marché.

### Son utilité

Nous gagnons des marchés en nous livrant à une concurrence loyale. Nous n'offrons ou acceptons jamais rien de valeur pour influencer une décision commerciale. Les conséquences de l'octroi ou de l'acceptation d'un pot-de-vin peuvent être graves pour Visa et pour vous en tant qu'individu.

### Notre manière d'agir

Nous respectons les lois anti-corruption dans tous les endroits où nous faisons des affaires, partout dans le monde. Pour éviter la corruption, nous :

- n'offrons ni n'acceptons jamais rien de valeur pour influencer une décision commerciale
- respectons toutes les politiques relatives aux cadeaux et au divertissement
- faisons très attention lorsque nous interagissons avec des fonctionnaires
- connaissons les limites applicables aux cadeaux et aux objets de valeur dans tous les endroits où nous faisons des affaires.
- contactons l'[équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial](#) ou le [service juridique](#) en cas de doutes ou de préoccupations
- respectons toutes les politiques de contrôle des tiers travaillant pour notre compte
- tenons des dossiers précis et détaillés



## Fonctionnaires et tiers

Soyez très prudent lorsque vous interagissez avec des fonctionnaires. Il s'agit notamment des employés des entreprises publiques. De nombreux pays, États et juridictions locales imposent des limites aux cadeaux et autres objets de valeur qui peuvent être offerts à ces parties. Il est important de connaître ces limites, quel que soit l'endroit où vous opérez. Ce qui peut être légal dans une juridiction peut être illégal dans une autre. Visa est assujettie au U.S. Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), ainsi qu'aux lois anti-corruption applicables dans les autres pays où elle exerce ses activités. En cas de doute, contactez l'[équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial](#) ou le [service juridique](#).

N'oubliez pas que cela s'applique également aux tiers. Les tiers ne peuvent être sollicités pour faire des offres que Visa ne peut légalement faire elle-même. N'offrez jamais un objet de valeur à un tiers si vous pensez qu'il peut être transmis à un fonctionnaire dans le cadre d'une transaction commerciale en cours. Respectez nos procédures de passation de marchés pour vérifier le recours à des tiers. Si vous soupçonnez qu'un tiers fait un usage abusif des fonds Visa (ou de tout autre fonds), signalez-le à l'équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial.

## Application

Les conséquences de la violation des lois anti-corruption sont de plus en plus sévères. Cela vaut aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Les mesures d'application au pénal et au civil se multiplient. Celles-ci sont souvent assorties de peines sévères et de fortes amendes.

## En savoir plus

- [Politique anti-corruption](#)



# Nous respectons les règles relatives aux cadeaux et au divertissement

## Notre méthode de fonctionnement

Nous cherchons des moyens de renforcer nos relations commerciales. Un petit cadeau peut y contribuer. Cependant, nous ne donnons ni ne recevons jamais de cadeaux ou de divertissements pour influencer un partenaire commercial, et nous ne permettons pas non plus que des cadeaux ou des divertissements aient un impact sur notre capacité à prendre des décisions objectives au nom de Visa.

## Son utilité

Notre succès est fondé sur la valeur que nous créons. Notre réputation et notre succès continu reposent sur la prise de décisions commerciales impartiales. Dans de nombreux cas, les petits cadeaux et divertissements n'affectent pas l'appréciation commerciale. Ils peuvent même créer de la bonne volonté entre partenaires commerciaux. Cependant, ils peuvent, dans certains cas, enfreindre la loi. Nous ne permettons jamais la moindre impression d'influence inappropriée.

## En savoir plus

- [Politique relative aux voyages, aux dépenses et au programme de cartes d'achat](#)
- [CardProgramAdmin@visa.com](mailto:CardProgramAdmin@visa.com)—US et Canada
- [APCardProgramAdmin@visa.com](mailto:APCardProgramAdmin@visa.com)—APAC
- [CEMEACardProgramAdmin@visa.com](mailto:CEMEACardProgramAdmin@visa.com)—CEMEA
- [EUExpensesDept@visa.com](mailto:EUExpensesDept@visa.com)—Europe
- [LACCardProgramAdmin@visa.com](mailto:LACCardProgramAdmin@visa.com)—LAC



## Notre manière d'agir

Nous respectons les règles relatives aux cadeaux et aux divertissements lorsque nous :

- ne permettons jamais que des cadeaux ou des divertissements influencent nos décisions d'affaires.
- n'acceptons jamais de cadeaux ou de divertissements qui pourraient sembler influencer nos décisions d'affaires.
- ne demandons jamais de cadeaux
- n'acceptons jamais d'argent liquide ou de cartes-cadeaux
- ne cherchons jamais à tirer un profit personnel de notre position chez Visa

Nous pouvons parfois offrir des cadeaux ou proposer des divertissements. Ces offres doivent être :

- uniquement dans un but commercial approprié
- légales et documentées
- conformes à la politique de l'entreprise
- de valeur nominale (c'est-à-dire ne pas être en espèces ou en équivalent d'espèces)

Il peut arriver que vous ne sachiez pas si vous devez accepter un cadeau ou pas. Dans ce cas, demandez de l'aide à :

- votre responsable
- votre [contrôleur](#) local
- l'administrateur de votre programme régional de cartes (pour les [lignes directrices](#) et la [politique relative aux voyages, aux dépenses et au programme de cartes d'achat](#))
- l'[équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial](#)

# Nous ne pratiquons pas le délit d'initié

## Notre méthode de fonctionnement

Nous ne partageons jamais d'informations non publiques dans le but d'acheter ou de vendre des titres, et nous n'utilisons pas ces informations pour donner des conseils à d'autres personnes ou pour couvrir, mettre en gage ou vendre à découvert nos propres actions. Le délit d'initié n'est pas seulement contraire à l'éthique; il est aussi illégal.

## Son utilité

Dans le cadre de nos fonctions, nous pouvons avoir accès à des informations importantes et non publiques concernant Visa. Nous pouvons apprendre de telles informations sur nos clients, fournisseurs ou partenaires. Nous ne les partageons jamais. Notre réputation d'entreprise digne de confiance en dépend.

## Notre manière d'agir

Nous empêchons les délits d'initiés lorsque nous :

- n'achetons ou ne vendons jamais d'actions Visa, ou d'actions de toute société cotée en bourse, lorsque nous disposons d'informations privilégiées
- ne partageons jamais d'informations internes en dehors de l'entreprise
- ne partageons les informations internes à l'entreprise que sur la base du « besoin de savoir »
- ne transmettons jamais d'informations privilégiées à quelqu'un qui pourrait les utiliser
- ne pratiquons jamais la couverture, le nantissement ou la vente à découvert

*(suite à la page suivante)*



## Informations importantes et non publiques



Certaines informations sur l'entreprise peuvent être considérées comme « importantes ». Dans ce cas, l'investisseur est susceptible de trouver les informations utiles pour décider de négocier les titres publics d'une société. Ce type d'information peut également être appelé « information privilégiée ». Les personnes qui ont accès à ce type d'informations sont souvent appelées « initiés ». Des exemples d'informations importantes et non publiques sont notamment :

- Fusions ou acquisitions
- Performance financière attendue ou réelle
- Changements significatifs au sein de la direction générale
- Nouveaux produits ou services
- Brèches de cybersécurité

On parle de « délit d'initié » lorsqu'une personne achète ou vend des actions en disposant d'informations privilégiées. Cette pratique est illégale. Elle pourrait entraîner de graves sanctions. Nous devons éviter la moindre impression d'une transaction illégale.

### En savoir plus

- [Politique de prévention des délits d'initiés](#)



## Intégrité. Tous les jours. Partout.

Q

*Supposons que vous discutiez avec l'un des fournisseurs de Visa. Vous êtes informé d'une grosse acquisition qu'ils sont sur le point de faire. Elle n'est pas encore rendue publique, mais vous pensez qu'elle fera monter l'action du fournisseur. Pouvez-vous partager cette information avec votre belle-sœur?*

A

**Non, il s'agit probablement d'une information confidentielle. La partager serait considéré comme un « tuyau ». Cela pourrait influencer sa décision d'acheter des actions, ce qui est illégal. Vous risquez tous les deux des sanctions pénales.**



# Nous favorisons une concurrence loyale

## Notre méthode de fonctionnement

Nous favorisons une concurrence loyale, car nous voulons gagner sur les mérites de nos produits et services, et non sur des pratiques commerciales déloyales.

## Son utilité

Une vive concurrence est bonne pour les affaires. Elle nous rend meilleurs dans notre travail et renforce nos partenariats. Nous respectons toutes les lois qui protègent la concurrence dans tous les endroits où nous exerçons nos activités. Notre travail a plus de sens et d'impact dans un marché équitable.

## Notre manière d'agir

Pour garantir une concurrence loyale, nous :

- utilisons des sources publiques pour rechercher des concurrents
- n'utilisons jamais d'informations exclusives sans autorisation
- n'obtenons jamais d'informations par des moyens illicites (par exemple, par l'intermédiaire d'un client ou d'un entrepreneur)
- ne fixons jamais de prix ni ne divisons de territoires, de marchés ou de clients avec des concurrents.
- ne collaborons jamais avec un concurrent pour restreindre les ventes ou modifier un processus d'appel d'offres concurrentiel.
- ne restreignons jamais les clients ou les fournisseurs d'une manière qui affecte leur capacité à être compétitifs.
- ne transmettons ou ne distribuons jamais à d'autres des informations sur la concurrence que nous recevons.



## recueillons des informations sur la concurrence

Il est parfois nécessaire de recueillir des informations sur nos concurrents. Nous devons toujours le faire de manière légale et éthique. Utilisez des sources publiques. Faites preuve de discernement. Évitez la moindre impression de comportement inapproprié. Vous pouvez recevoir des informations qui vous semblent confidentielles ou obtenues de manière non éthique. Si tel est le cas, signalez-le et contactez le [service juridique](#). Ne partagez pas ces informations avec d'autres personnes.

## Loi antitrust et loi sur la concurrence

La loi antitrust et la loi sur la concurrence interdisent certains types d'accords et de pratiques qui restreignent la concurrence. Ces lois sont complexes et peuvent différer d'un pays à l'autre. Assurez-vous de connaître les lois qui s'appliquent à votre travail. Si vous avez des questions sur l'une de ces lois dans le cadre de votre travail, demandez l'aide du [service juridique](#). Il se peut que quelqu'un aborde avec vous des sujets que vous jugez anticoncurrentiels. Si tel est le cas, arrêtez la conversation et signalez cet échange au [service juridique](#).

## En savoir plus

- [Politique de conformité à la loi antitrust et à la loi sur la concurrence](#)

# Nous respectons la confidentialité des données

## Notre méthode de fonctionnement

Nous sommes un réseau de confiance qui inclut tout le monde. Nous assurons toujours la sécurité de toutes les informations personnelles, y compris celles de nos titulaires de compte, clients, employés et autres personnes concernées. Nous avons adopté des politiques visant à protéger leurs informations contre toute utilisation ou divulgation non autorisée.

## Son utilité

Nous contribuons à alimenter l'économie mondiale. Notre système de paiement est l'un des meilleurs moyens de paiement et de réception des paiements. À ce titre, nous avons la responsabilité particulière de protéger les informations des utilisateurs. Nos clients, titulaires de comptes et employés ne doivent jamais s'inquiéter de la sécurité de leurs données de transaction. Nous ne devons jamais leur donner de raison de le faire.

## Notre manière d'agir

Nous respectons la confidentialité des données lorsque nous :

- collectons, stockons et transmettons des données personnelles en totale conformité avec la politique et la loi
- contactons le [Bureau mondial de protection des données personnelles](#) pour toute question ou préoccupation concernant la confidentialité des données
- appliquons tous les [Contrôles clés](#) pour assurer la sécurité
- n'autorisons l'accès aux données qu'aux personnes ayant un objectif professionnel légitime



## Qu'est-ce que la confidentialité des données?

La confidentialité des données fait référence à la protection des « données personnelles ». (Elles sont également appelées « informations personnelles »). Ces données peuvent être utilisées pour l'identification d'un individu. Nous nous conformons aux lois sur la confidentialité des données pour éviter tout préjudice et protéger les droits d'un individu.

## En savoir plus

- [La politique mondiale de confidentialité](#)
- [Page d'accueil du Bureau mondial de protection des données personnelles](#)
- [Contrôles clés](#)



Vous pouvez avoir accès à des informations personnelles. Respectez toutes les politiques et lois applicables lorsque vous traitez ces données.

# Nous nous conformons aux lois locales

## Notre méthode de fonctionnement

Nous sommes une entreprise mondiale. En tant que telle, nous respectons les lois en vigueur partout où nous exerçons nos activités. Y compris les lois spéciales concernant la fraude fiscale.

## Son utilité

Les lois varient selon les pays. Notre entreprise cherche à satisfaire tout le monde, partout. Par conséquent, nous devons savoir comment les lois affectent notre activité en fonction des pays. Par exemple, l'Espace économique européen (EEE) et le Royaume-Uni exigent des systèmes et des activités de traitement distincts. Nous respectons cette exigence, tout comme nous respectons les lois de tous les pays où nous exerçons nos activités.

## Notre manière d'agir

Pour nous assurer que nous nous conformons aux lois locales, nous :

- effectuons des contrôles de diligence raisonnables sur tous les partenaires commerciaux tiers
- ne recrutons ou ne commercialisons jamais dans un pays sans connaître la législation locale.
- ne contribuons jamais à la fraude fiscale
- maintenons des activités distinctes pour le régime et le traitement, et ne partageons jamais d'informations sensibles entre les équipes chargées du régime et du traitement



## Séparation du régime et du traitement

Le [Règlement sur les commissions d'interchange \(RCI\)](#) est en vigueur dans l'EEE et au Royaume-Uni. Le RCI affecte notre entreprise. Ce règlement oblige nos opérations européennes et britanniques à maintenir des activités distinctes en matière de régime et de traitement. Il interdit également aux équipes chargées du régime et du traitement de partager des informations sensibles.

Nous avons pris des mesures pour nous conformer au RCI. En Europe, les activités de traitement concernées sont menées par Visa Technology and Operations. Les activités liées au régime sont menées par Visa Europe Limited.

En conséquence, le reste du groupe Visa Inc. doit également suivre certaines directives. Si vous travaillez avec Visa en Europe, veuillez à respecter le [Code de conduite relatif à la séparation du régime et du traitement](#). Pour plus d'informations sur la séparation du régime et du traitement, veuillez envoyer un courriel à [SeparationCompliance@visa.com](mailto:SeparationCompliance@visa.com).

*(suite à la page suivante)*



## Facilitation de la lutte contre la fraude fiscale

La fraude fiscale est interdite par la loi, tout comme le fait d'aider ou de faciliter la fraude fiscale commise par d'autres personnes. Visa peut être tenue responsable sur le plan pénal si l'un de ses employés facilite l'évasion fiscale.

Nous ne tolérons pas la fraude fiscale sous quelque forme que ce soit. Nous devons tous veiller à ce que les activités et les processus ne soient jamais utilisés pour faciliter la fraude fiscale. La [Norme de facilitation de la lutte contre la fraude fiscale](#) est une ressource clé pour nous aider dans nos efforts. Pour plus d'informations, consultez la [page des ressources concernant la facilitation de la lutte contre la fraude fiscale](#).

N'hésitez pas à partager vos questions ou vos préoccupations. Contactez votre supérieur hiérarchique, votre Agent d'observation, le [service juridique](#) ou [CFAcompliance@visa.com](mailto:CFAcompliance@visa.com).

### En savoir plus

- [Règlement sur les commissions d'interchange \(RCI\)](#)
- [Code de conduite relatif à la séparation du régime et du traitement](#)
- [Page d'accueil sur la lutte contre la fraude fiscale](#)

### Signaler un problème

- [SeparationCompliance@visa.com](mailto:SeparationCompliance@visa.com)
- [CFAcompliance@visa.com](mailto:CFAcompliance@visa.com)



# Esclavage moderne

## Notre méthode de fonctionnement

Visa s'engage à se conformer à toutes les lois applicables sur l'esclavage moderne et à maintenir des politiques qui soutiennent les principes du commerce éthique.

## Son utilité

Il existe des risques d'esclavage moderne dans tous les secteurs et industries. Chez Visa, notre exposition au risque d'esclavage moderne peut provenir de nos activités commerciales mondiales ou de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous avons publié notre [déclaration de transparence de Visa relative à la loi sur l'esclavage moderne](#).

## Notre manière d'agir

Nous agissons avec intégrité dans nos relations commerciales et tirons parti des systèmes et contrôles existants pour identifier et atténuer les risques d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement et dans nos activités. L'esclavage peut être caché, il peut donc être difficile de découvrir facilement les pratiques qui favorisent le travail forcé. Soyez vigilant lorsque vous vous engagez avec des tiers et si vous avez une inquiétude, contactez l'[équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial](#) ou [le service juridique](#) pour obtenir des conseils.



# Nous connectons le monde

Visa est la première entreprise mondiale de technologie des paiements. Nous connectons le monde. Notre réseau de paiement innovant, fiable et sécurisé est leader dans ce domaine. Grâce à ce réseau, nous permettons aux individus, aux entreprises et aux économies de prospérer.



# Nous ne parlons au nom de Visa que si nous y sommes autorisés.

## Notre méthode de fonctionnement

Nous sommes tous les gardiens de la marque Visa. Nous nous efforçons toujours de protéger notre marque et notre réputation.

## Son utilité

Tout ce que nous disons au nom de Visa affecte notre réputation. Nous devons toujours nous exprimer de manière positive et précise. Nos communautés méritent une communication claire d'une seule voix. C'est pourquoi nous veillons à ce que les personnes autorisées parlent publiquement au nom de l'entreprise.

## Notre manière d'agir

Nous représentons le mieux Visa lorsque nous :

- respectons constamment la [Politique relative aux contrôles clés](#) de Visa et obtenons l'autorisation de parler au nom de Visa
- transmettons les demandes de renseignements des médias et de l'industrie externe ou les demandes de déclarations à l'équipe chargée de la [Communication de l'entreprise](#)
- protégeons nos informations commerciales confidentielles
- sommes respectueux sur les réseaux sociaux
- ne divulguons jamais rien qui pourrait violer la vie privée des employés, des clients ou de l'entreprise
- obtenons l'autorisation d'utiliser les réseaux sociaux externes pour mener à bien nos activités.
- distinguons toujours nos opinions de celles de l'entreprise

## Intégrité. Tous les jours. Partout.

Q

*Que pouvez-vous partager sur votre travail et votre vie professionnelle sur les réseaux sociaux?*

A

**Nous faisons preuve de discernement lorsque nous publions en ligne des informations concernant Visa. Nous protégeons toujours nos informations commerciales confidentielles et suivons notre [Politique relative aux contrôles clés](#). Vous êtes responsable de ce que vous publiez, et vous ne pouvez pas parler au nom de Visa sans autorisation préalable.**

**La plupart d'entre nous utilisons les réseaux sociaux à des fins diverses. Nous devons être prudents quant à ce que nous partageons. Nous suivons toujours [la Politique relative aux réseaux sociaux de Visa](#). L'utilisation des réseaux sociaux par le personnel de Visa, à quelque fin que ce soit, est soumise à toutes les politiques Visa applicables. Les réseaux sociaux ne doivent jamais être utilisés d'une manière qui viole une obligation légale ou éthique. Nous ne tolérons pas :**

- **Remarques discriminatoires**
- **Harcèlement**
- **Menaces de violence**
- **Tout autre comportement inapproprié ou illégal**

**Ces comportements peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires.**

*(suite à la page suivante)*



Nous ne parlons au nom de Visa que si nous y sommes autorisés (voir la suite)



## Questions posées par les médias et la presse

Un professionnel des médias peut vous contacter pour vous poser une question. Ou un membre d'une société de recherche ou d'investissement peut vous demander de faire une déclaration sur un sujet donné. Veuillez adresser ces questions à l'équipe chargée de la [Communication de l'entreprise](#).

N'oubliez pas que vous ne pouvez pas parler au nom de Visa sans autorisation préalable. Si vous croyez avoir besoin de prendre la parole en public lors d'un événement, vous devez soumettre une demande en utilisant le [formulaire d'autorisation de prise de parole](#). Vous devez également respecter la [Politique de gouvernance relative aux communications publiques](#) et à la publicité de Visa.

### En savoir plus

- [Politique de gouvernance relative aux communications publiques et à la publicité](#)
- [Politique relative aux réseaux sociaux](#)
- [Politique relative aux contrôles clés](#)



# Nous rendons service de manière responsable

## Notre méthode de fonctionnement

Réagir fait partie de notre façon de faire des affaires. Cela permet aux individus, aux entreprises et aux économies de prospérer. Nous nous efforçons d'avoir un impact positif en respectant les normes éthiques les plus strictes.

## Son utilité

Nous croyons que les économies qui incluent tout le monde partout, font prospérer tout le monde partout. Réagir est notre façon de mettre en pratique nos convictions. Cela renforce également la confiance dans notre marque, ce qui peut à son tour stimuler les affaires.

## Notre manière d'agir

Nous rendons service de manière responsable lorsque nous :

- contribuons à des causes qui nous tiennent à cœur
- ne permettons jamais à une action caritative de créer un conflit ou de nuire à notre entreprise
- obtenons l'approbation de l'[Impact social](#) avant de donner ou d'agir au nom de Visa
- tenons notre directeur et nos collègues au courant de notre programme de bénévolat



## Dons de charité aux entreprises

Nos dons aux entreprises sont axés sur les petites et micro-entreprises. Nous voulons qu'elles prospèrent. Nous nous concentrons principalement sur les questions suivantes :

- L'avancement économique des femmes dans le monde
- L'équité raciale
- La promotion de l'éducation et de l'inclusion financières pour les personnes non bancarisées et mal desservies
- Renforcer nos communautés locales en amplifiant les efforts des employés pour rendre service
- Réagir aux catastrophes et répondre aux besoins essentiels des communautés

Nos actions caritatives sont régies par la [Politique de contributions caritatives](#). Celle-ci garantit que nos dons sont conformes aux objectifs stratégiques, commerciaux et philanthropiques de Visa ainsi qu'aux lois applicables.

Si vous souhaitez faire un don à un organisme de bienfaisance au nom de Visa, vous devez obtenir l'approbation préalable d'[Impact social](#). Il en va de même si Visa prévoit d'appuyer ou de faire connaître une organisation caritative. Consultez nos [Procédures d'accompagnement des contributions caritatives](#) pour plus d'informations.

*(suite à la page suivante)*

Nous rendons service de manière responsable (voir la suite)



## Activités caritatives et bénévoles des employés

Nous participons tous à la mission et à l'objectif de Visa par le travail que nous accomplissons chaque jour. Nous vous encourageons à donner aux causes qui vous tiennent à cœur, et nous offrons de nombreux programmes pour vous aider dans vos efforts. Visitez la [page d'accueil Redonner](#) pour en savoir plus sur les dons jumelés, les récompenses pour le bénévolat, les congés pour bénévolat (CVB) et d'autres programmes.

### En savoir plus

- [Politique relative aux contributions caritatives](#)
- [Procédures d'accompagnement des dons de bienfaisance](#)
- [Page d'accueil Redonner](#)

# Ressources

Il nous appartient à tous de faire ce qu'il faut. Nous ne sommes pas seuls dans cette situation, et nous disposons de ressources pour nous aider à faire respecter le Code.



# Vous avez une question ou une préoccupation?

Avant d'agir, demandez. Demandez de l'aide si vous n'êtes pas sûr de ce que vous devez faire dans une situation donnée. Utilisez les ressources ci-dessous pour trouver des réponses à vos questions. Faites part de vos préoccupations si vous voyez ou soupçonnez une activité qui viole notre Code.

Contact	Question ou préoccupation	Coordonnées
Ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique et de conformité	Pour tout problème, question ou préoccupation	<b>Numéro de téléphone :</b> 1-888-289-9322 <b>Site Web :</b> <a href="https://secure.ethicspoint.com/domain/media/en/gui/39166/index.html">https://secure.ethicspoint.com/domain/media/en/gui/39166/index.html</a>
Équipe chargée de l'éthique et de la conformité au niveau mondial	Pour tout problème, question ou préoccupation lié au code	<b>En ligne (interne) :</b> <a href="https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/legal/compliance.html">https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/legal/compliance.html</a> <b>Courriel :</b> <a href="mailto:APCompliance@visa.com">APCompliance@visa.com</a> <a href="mailto:CEMEACO@visa.com">CEMEACO@visa.com</a> <a href="mailto:NACompliance@visa.com">NACompliance@visa.com</a> <a href="mailto:complac@visa.com">complac@visa.com</a>



Vous avez une question ou une préoccupation? (voir la suite)

Contact	Question ou préoccupation	Coordonnées
Bureau de la conduite des affaires	Pour tout problème, question ou préoccupation lié au code	<p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:Businessconduct@visa.com">Businessconduct@visa.com</a></p> <p><b>En ligne :</b> <a href="https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/legal/compliance/business-conduct-office.html">https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/legal/compliance/business-conduct-office.html</a></p> <p><b>Adresse :</b> Visa Inc., Bureau de la conduite des affaires, 900 Metro Center Blvd., Foster City, CA 94404</p>
Programme en matière de conflits d'intérêts	Pour tout problème, divulgation, question ou préoccupation lié aux conflits d'intérêts	<p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:COI@visa.com">COI@visa.com</a></p>
L'équipe chargée des ressources humaines	Pour tout problème, question ou préoccupation lié aux ressources humaines	<p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:AskHR@visa.com">AskHR@visa.com</a></p> <p><b>En ligne (interne) :</b> <a href="https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/human-resources.html">https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/human-resources.html</a></p>
Le service juridique	Pour tout problème, question ou préoccupation d'ordre juridique	<p><b>En ligne (interne) :</b> <a href="https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/legal.html">https://insite.trusted.visa.com/content/insite/functions/legal.html</a></p>
Le Bureau mondial de la confidentialité	Pour toute question relative à la confidentialité des données	<p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:Privacy@visa.com">Privacy@visa.com</a></p>

Vous avez une question ou une préoccupation? (voir la suite)

Contact	Question ou préoccupation	Coordonnées
La communication en entreprise	Pour toute question relative à la prise de parole au nom de Visa, aux réseaux sociaux ou aux demandes de renseignements des médias.	Courriel : <a href="mailto:press@visa.com">press@visa.com</a>
Commercialisation des services à l'entreprise	Pour toute question relative à la commercialisation ou à la marque Visa.	Courriel : <a href="mailto:globalbrandreview@visa.com">globalbrandreview@visa.com</a>
Cadeaux et divertissements	Toute question relative à notre politique en matière de cadeaux et de divertissement	Courriel : <a href="mailto:AntiBriberyProgram@visa.com">AntiBriberyProgram@visa.com</a>
Engagement du gouvernement	Toute question relative aux activités politiques et au lobbying	Courriel : <a href="mailto:USGovernmentRelation@visa.com">USGovernmentRelation@visa.com</a>
Voyages et dépenses mondiaux de Visa	Pour toute question concernant la politique relative aux voyages et aux frais	Courriel : <a href="mailto:TravelServices@visa.com">TravelServices@visa.com</a>
Service de sécurité et de sûreté mondiales	Toute question relative à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail	Courriel : <a href="mailto:GSSGSOC@visa.com">GSSGSOC@visa.com</a>
Contrôleur de gestion	Toute question relative aux finances et aux « questions comptables ».	Courriel : <a href="mailto:VisaIncController@visa.com">VisaIncController@visa.com</a>

Vous avez une question ou une préoccupation? (voir la suite)

Contact	Question ou préoccupation	Coordonnées
Philanthropie et responsabilité des entreprises au niveau mondial (Impact social)	Pour toute question relative à notre programme de dons d'entreprise	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:SocialImpact@visa.com">SocialImpact@visa.com</a>
Conformité de la séparation des RCI	Pour tout problème, question ou préoccupation concernant la séparation du système et du traitement dans l'EEE et au Royaume-Uni.	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:SeparationCompliance@visa.com">SeparationCompliance@visa.com</a> <b>En ligne (interne) :</b> <a href="https://insite.trusted.visa.com/content/insite/resources/legal-compliance-resources/interchange-fee-regulation.html">https://insite.trusted.visa.com/content/insite/resources/legal-compliance-resources/interchange-fee-regulation.html</a>
Conformité au CFA/à facilitation de la fraude fiscale	Pour tout problème, question ou préoccupation concernant le CFA ou la facilitation de la fraude fiscale.	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:CFACompliance@visa.com">CFACompliance@visa.com</a> <b>En ligne (interne) :</b> <a href="https://insite.trusted.visa.com/content/insite/resources/legal-compliance-resources/anti-tax-evasion-facilitation.html">https://insite.trusted.visa.com/content/insite/resources/legal-compliance-resources/anti-tax-evasion-facilitation.html</a>
Président du conseil d'administration de Visa Europe Limited (VEL)	Outre les contacts disponibles décrits dans le Code, vous pouvez également soumettre tout problème, question ou préoccupation concernant VEL au président du conseil d'administration de VEL	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:Hewittd@visa.com">Hewittd@visa.com</a>

Vous avez une question ou une préoccupation? (voir la suite)

Autres ressources	Pour obtenir de l'aide sur	Coordonnées
Insite	L'intranet des employés de Visa	En ligne (interne) : <a href="https://insite.trusted.visa.com">https://insite.trusted.visa.com</a>
Programme d'aide aux employés (PAE)	Orientation confidentielle vers des services de soutien pour des problèmes ou des préoccupations d'ordre personnel ( par exemple, soins aux enfants ou aux personnes âgées, services financiers et juridiques, toxicomanie ou alcoolisme)	Numéro de téléphone : 1-800-455-8185 Courriel : <a href="mailto:AskHR@visa.com">AskHR@visa.com</a>
Prescribed Persons	En vertu du droit anglais, les employés peuvent, dans certains cas, faire part de leurs préoccupations directement à certains organismes publics (« Personne visées »)	En ligne : <a href="https://www.gov.uk/government/publications/blowing-the-whistle-list-of-prescribed-people-and-bodies--2">https://www.gov.uk/government/publications/blowing-the-whistle-list-of-prescribed-people-and-bodies--2</a>

## Dérogations au Code d'éthique et de conduite des affaires

Le Comité des risques de l'entreprise doit approuver les demandes de dérogation au présent Code présentées par les membres du personnel. Le comité des risques de l'Europe doit également approuver les demandes de dérogation au présent code présentées par les membres du personnel de Visa Europe Limited. Les dérogations pour les dirigeants ou les administrateurs, y compris les dérogations au Code d'éthique pour certains dirigeants exécutifs et financiers (qui contient des exigences supplémentaires concernant la tenue des registres financiers de la société et la préparation des états financiers), ne peuvent être accordées que par le Conseil d'administration ou un comité autorisé du Conseil. Elles seront divulguées rapidement, comme l'exigent la loi, la réglementation ou les exigences de cotation en bourse.





**VISA**

900 Metro Center Blvd.  
Foster City, CA 94404

[usa.visa.com](https://usa.visa.com)